



### Création d'un jeu d'évasion

**Le Professeur Mathematico ne peut plus sortir de son bureau :  
on lui a pris son badge et on le lui a cassé en morceaux.  
Aidez-le à sortir en retrouvant les 7 morceaux de son badge.**

Sous forme d'un livret de format A5 et d'un badge format A6,  
créer un jeu d'évasion où chaque énigme résolue  
(un exercice de mathématiques) donne une pièce d'un puzzle.

#### Règles du jeu :

- Des groupes de 4 à 6 élèves seront formés.
- Le groupe inventera 7 problèmes tirés d'une situation de la vie quotidienne.
- Le travail sera présenté sous forme d'un livret et d'un badge découpé en 7 pièces.

#### Réalisation du livret :

- Une couverture cartonnée et 2 feuilles centrales, format A4, pliées en 2.
- Première de couverture : illustration (à la manière d'un livre de mathématiques).
  - Quatrième de couverture : nom des participants, de l'école, de l'enseignant, du niveau de la classe.
  - Pages centrales : un problème par page, écrit au stylo et illustré (au choix : dessin, collage, outil informatique...).
  - La dernière page sera dédiée aux solutions.

Le livret sélectionné par la classe, précisant le nom d'un élève « Ambassadeur de sa classe », sera envoyé, sous couvert du responsable de l'établissement, exclusivement à la section départementale de l'AMOPA pour une sélection des lauréats départementaux.

Les jurys départementaux transmettront au maximum deux dossiers par niveau au jury national afin de désigner les lauréats nationaux.

Ces informations seront disponibles sur le site internet national ([www.amopa.asso.fr](http://www.amopa.asso.fr)) à partir d'octobre 2022.  
Contact : [amopa.courriel@orange.fr](mailto:amopa.courriel@orange.fr)

Cadres ci-dessous à compléter par la section départementale de l'AMOPA :

**DATE DE RETOUR DES LIVRETS :**

avant le :

**10 février 2023**

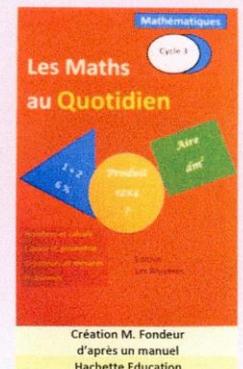
**(délai de rigueur)**

**ADRESSES DE RETOUR DES LIVRETS :**

**Annette ARCHAS**

**264 rue de la Mousserie**

**59710 MERIGNIES**



**Prix nationaux : Livres, ateliers de création, séjours culturels et touristiques.  
Les lauréats départementaux et nationaux seront récompensés lors de cérémonies officielles.  
Le palmarès national sera mis en ligne sur le site de l'AMOPA en mai 2023.**

